

Photos illustrations produits

Par **pl3876**, le **15/10/2019** à **11:21**

Bonjour à tous,

J'espère que vous pourrez me répondre à mes questions que je suis un peu perdu.

Je vais ouvrir un site web e-commerce et vendre sur celui-ci des produits cosmétiques qui existent déjà sur le marché Français.

Lorsque je vais créer mes fiches produits est ce que j'ai le droit d'utiliser les photos du site officiel de la marque que je vais vendre, ou dois-je prendre moi même des photos du produit ?

Merci d'avance pour votre aide

Par **morobar**, le **15/10/2019** à **19:39**

Bonjour,

Vous ne pouvez utiliser les photos du site officiel sans violer les droits du photographe et du propriétaire des originaux.

Vous pouvez vous même photographier les produits, mais devez demander l'autorisation pour la reproduction.